

L'AUTREFOIS... POUR TOI

Les filles du roi

Par Micheline Gagnon-Champoux

Les premiers immigrants de la Nouvelle-France se composaient surtout de colons qui venaient défricher la terre et de soldats qui venaient défendre les premiers villages. Les femmes n'étaient pas assez nombreuses pour que la population se multiplie rapidement. Le nouvel intendant Jean Talon demanda alors au roi d'envoyer des femmes en Nouvelle-France.

De 1663 à 1673, le roi de France envoya près de 1 000 jeunes filles au Canada. Ces jeunes filles, dont l'âge variait entre 15 et 30 ans, étaient souvent pauvres et orphelines. On les encourageait à aller s'installer dans un pays difficile en leur disant que là, elles pourraient avoir un foyer et fonder une famille même si elles n'avaient pas d'argent à apporter comme dot à leur mari.

Dans ce temps-là, le père de la fille devait donner de l'argent, des meubles ou des terres au futur mari de sa fille. C'est ce qu'on appelle une dot. Les garçons n'étaient donc pas intéressés à épouser une fille qui n'avait rien à donner à son futur mari. C'est pourquoi les filles orphelines avaient peu de chances de pouvoir se marier.

On choisissait seulement des filles qui avaient de belles manières et qui avaient toujours été sages, c'est-à-dire des filles qui n'avaient pas l'habitude de traîner dans les rues ou de sortir seules avec n'importe quel garçon. En plus, ces filles devaient être fortes et en très bonne santé pour affronter la vie difficile du Canada, surtout en hiver.

Les hommes de la haute société de la Nouvelle-France voulaient trouver des épouses qui avaient reçu le même genre d'éducation qu'eux. Aussi, dans chaque groupe de jeunes filles, il y en avait quelques-unes venant de familles nobles.

Pendant la traversée de l'océan, les jeunes filles étaient surveillées par des religieuses ou par une dame de la haute société. Ces personnes s'occupaient des filles jusqu'à ce qu'elles se marient. Au cours du voyage, les règlements étaient sévères et les filles ne pouvaient même pas parler avec les matelots.

Une fois, on s'est aperçu qu'une fille était enceinte à son arrivée au Canada. On l'a retournée en France par le premier bateau, car, à cette époque, un homme n'aurait pas voulu épouser une fille enceinte.

On était aussi très sévère quant à la manière dont les femmes s'habillaient. En 1670, M^{br} de Laval a écrit une lettre que chaque prêtre devait lire à ses fidèles. Dans cette lettre, il condamnait « la nudité de bras, d'épaules et de gorges » lorsque le haut des robes était fait de toile un peu transparente. Il condamnait aussi « les cheveux frisés, indignes d'une femme chrétienne ».

Parce que les filles étaient pauvres, on leur donnait avant de partir des vêtements et des provisions fournis par le roi. Pour leur mariage, elles recevaient un peu d'argent de l'intendant. Cet argent était appelé « le cadeau de mariage du roi ».

Il venait de France entre 80 et 160 jeunes filles, selon les années. Dès leur arrivée à Québec, le groupe de jeunes filles était divisé en trois : une partie demeurait à Québec, un groupe allait à Trois-Rivières et le dernier groupe, à Montréal. Les hommes célibataires attendaient avec impatience l'arrivée des jeunes filles qui se mariaient toutes quelques semaines après leur arrivée.

Plus de la moitié de ces jeunes filles avaient appris le français soit à l'orphelinat de Paris, soit dans leur famille. Comme elles étaient instruites et « avaient de belles manières », elles ont pu enseigner à leurs enfants, et souvent à leur mari, le français et les habitudes de Paris.

Ces jeunes filles, qu'on a appelées « filles du roi », ont contribué à faire du Canada un pays où les gens avaient la réputation d'être bien éduqués et de parler une belle langue.
